



Novembre - Décembre 2020

N° 3

# Fontenailles



## L'édito

En ces temps inédits, marqués par la crise sanitaire, il est une aptitude humaine sur laquelle nous devons compter " La résilience".

Cette aptitude à résister et à se reconstruire en dépit de l'adversité, les acteurs de la vie communale l'ont sollicitée.

Ainsi vos élus et le personnel communal, le syndicat pédagogique et l'équipe pédagogique ont eu à cœur de tout mettre en œuvre pour que les élèves du regroupement pédagogique, dont le rythme scolaire avait été perturbé au printemps, puissent à nouveau retrouver le chemin de l'école.

Toutefois, dans ce contexte où de nombreux paramètres se sont vus bouleversés, un constat s'impose : la fréquentation des services périscolaires du matin et du soir est en nette baisse.

Aujourd'hui, face à la deuxième vague annoncée, nous devons à nouveau résister et c'est bien évidemment ensemble que nous y parviendrons.

Ainsi pour continuer à vivre le mieux possible avec la présence du virus, je demande à toutes et tous de maintenir les gestes barrières et les règles de distanciation, de respecter les consignes ordonnées par le chef de l'Etat. Ces nouvelles mesures marquent une cessation d'activité pour certains commerces, un nouvel arrêt des offres culturelles, des festivités et des activités sportives. Il faut s'y résigner, la prudence est de mise afin de préserver sa famille et tout autre personne de la communauté.

Dans le cadre plus habituel du fonctionnement d'une commune, les différentes commissions ont établi leur feuille de route pour l'ensemble du mandat. Bien évidemment les finances et la volonté des élus de ne pas augmenter la part communale des impôts dicteront leur concrétisation.

Je ne peux terminer cet éditorial, sans exprimer la révolte et la colère qui m'anime, après qu'un enseignant dans l'exercice de son métier ait été assassiné, des catholiques exécutés sur leur lieu de culte par des fanatiques religieux. L'obscurantisme vient de franchir un nouveau seuil intolérable. **Par ces actes immondes**, aujourd'hui la démocratie et les valeurs de la République sont en deuil, cela doit nous rendre plus combattifs que jamais pour défendre nos libertés.

Dans cette période troublée nous devons ensemble trouver les moyens de vivre et de faire vivre la société.

Pour conclure, je forme le vœu que chacun d'entre vous ainsi que vos proches puissent traverser ce nouvel épisode de crise sanitaire le plus sereinement possible tant sur le plan de la santé que sur le plan professionnel.

Soyons solidaires, respectons les gestes barrières et protégeons-nous collectivement.

Votre Maire

Ghislaine Harscoët

## Création d'une bouche incendie rue de la Place Chaude

Depuis la construction des premières habitations dans les années 1970, aucune protection incendie n'avait été créée.

Durant le mandat précédent, les élus membres du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Bailly-Carrois, avaient sollicité ce syndicat pour la création d'un maillage de réseaux d'eau potable, cette compétence étant dans ses statuts.

Le SIAEP a accepté ces travaux qui ont été réalisés pour un montant de 10 961,52€ HT. La commune a demandé à la société des Eaux de Melun la pose d'une bouche incendie.

Ces travaux se sont concrétisés pour un montant de 2 449,44€, somme imputée au budget investissement du budget assainissement M 49.



## Eclairage sur la Route Départementale

Depuis la réalisation des travaux sur la Route Départementale 408, le passage piétons avait été déplacé dans une zone non éclairée. Les habitants qui devaient prendre le bus en direction de Melun ou bien qui en descendaient étaient en danger.

Dès ce constat, Madame le Maire a alerté les services du Département demandant la création d'un point lumineux.

Ces travaux d'un montant de 1 886€ HT ont été pris en charge par cette collectivité territoriale.



## Création d'un point lumineux à l'angle de la route du Jarrier et de la RD 408



Sur la RD 408, l'entrée dans le hameau est difficilement visible pour les automobilistes qui entrent au Jarrier.

Un luminaire équipé de LED 50W 3000K blanc chaud avec module d'abaisseur de puissance a été installé.

Le coût des travaux est de 5 880€ HT. Le SDESM a octroyé une subvention de 2 905€.

La commune est en attente du certificat de conformité concernant le raccordement. Dès que ce document aura été obtenu, le fournisseur d'énergie sera contacté.

## Réfection des voies par le Département

Depuis cet été, les services du Département effectuent des travaux de réfection de la voirie sur les routes Départementales.

Les travaux ont commencé sur la route de Glatigny (D67) où des emplacements de stationnement ont été matérialisés.



## Changement des éclairages au centre social de Nangis Lude

Monsieur Picodot, premier adjoint et Monsieur Braud, bénévole au centre social ont changé 35 supports de néons par des éclairages LED. Madame le Maire les remercie vivement pour ces travaux qui ont duré une semaine.



## Fissures formées durant l'été sur la sente piétonne entre Glatigny et le bourg

Madame le Maire ayant constaté que la sente se détériorait, une lettre recommandée a été adressée à l'entreprise qui avait effectué ces travaux. Cette dernière interviendra sur la structure au printemps 2021.

Durant la semaine 42, les travaux de réfection de voirie ont été effectués sur la Route Départementale 408 entre le hameau du Jarrier et le carrefour de Saint Ouen en Brie, Route Départementale 29. Trois centimètres d'enrobé ont été grattés, puis un nouveau revêtement a été étalé. Cette zone étant située hors agglomération, le marquage au sol est à la charge du Département.

Les îlots matérialisés par des bordures ont été rénovés.



## Achat d'un nouveau girobroyeur

Nécessaire pour effectuer les entretiens des bords de champs, des fossés et des cours d'eau, le girobroyeur a été changé cet été. L'ancien, datant de 2007, est sorti de l'inventaire du matériel de la mairie et revendu à un particulier.



## L'antenne Orange

L'antenne Orange a été mise en service le jeudi 29 octobre.



## Nettoyage de la nature

Une action qui a eu peu de succès cet automne, seules 3 habitantes et des élus étaient présents.

De nombreux déchets ont encore été ramassés.



## Journée citoyenne



Durant la journée citoyenne du samedi 10 octobre, élus et une fontenaillaise se sont attelés au rangement du parc de la mairie. Les peintures du bureau de la secrétaire ont été achevées.

## Contrôles de gendarmerie

Régulièrement la gendarmerie effectue des contrôles de police sur notre commune. Madame le Maire a souhaité avoir un retour des opérations menées. Effectivement, certains habitants pensent qu'aucune action n'est mise en place en traversée de village. C'est pourquoi, Madame le Maire vous communique les derniers éléments.

Entre le 01/09/2020 et le 29/10/2020, 26 services de contrôle de police de la route ont été effectués sur la commune de FONTE-NAILLES (la grande majorité sur la RD 408). Il s'agit de services d'une durée moyenne comprise entre 30 minutes et une heure.

Ont été menés :

20 services de police de la route

2 services de recherche de conduites addictives

4 services de contrôle vitesse

Résultats : 16 verbalisations dont 13 infractions concernant la vitesse. Les trois autres contraventions sont deux stationnements et une conduite en sens interdit.

## Les manifestations

### Le temps du conte 2020 organisé par la communauté de communes

Pour cette 8<sup>ème</sup> édition du « Temps du conte », l'événement a encore reçu un vif succès. Jeudi 22 octobre après-midi, la compagnie « Le Souffle des Livres » s'est produite à 15h30 accueillant 28 enfants de 3 à 6 ans des centres de loisirs et 48 personnes durant la séance destinée aux familles.



# La Fête Communale, un joli succès...

## Les manifestations

Les Fontenaillais, nombreux, sont venus assister aux différentes manifestations proposées. Dès samedi, forains, jeux traditionnels, démonstrations des majorettes et de sabre laser ont lancé les festivités. Après le verre de l'amitié offert par la municipalité, La Forge a proposé une paëlla.

Le feu d'artifice a comme d'habitude remporté un franc succès. Merci à Bastien de nous faire rêver chaque année.



Des jeux qui ont fait le bonheur des enfants.



La retraite aux flambeaux, animée par les Percutés.



Une petite pause féérique était organisée par Nangis Lude. Emmanuelle Fontana a proposé un conte autour de l'histoire de Fontenailles.



Après le feu d'artifice, quelques badauds sont retournés auprès des forains.



Dimanche, exposants et visiteurs en nombre, s'étaient donnés rendez-vous pour cette brocante organisée cette année par l'association Le Lien de Fontenailles.

La Compagnie artistique In Fine, pratiquant la danse aérienne était présente dans l'église Saint Fiacre de Fontenailles le dimanche après-midi.



## La Brie Nangissienne regroupe 20 communes et plus de 27 000 habitants

Lors de la séance du 09 juillet 2020, le conseil communautaire a élu les membres de son bureau.

Yannick Guillo a été élu président.

Jean-Jacques Brichet, 1er vice-président en charge des finances et des ressources humaines.

Sébastien Dromigny, 2e vice-président en charge de la santé et du sport.

Alban Lanselle, 3e vice-président en charge du développement économique, à l'emploi, à l'insertion et au tourisme.

Pierre-Yves Nicot, 4e vice-président en charge de l'aménagement du territoire et des transports.

Christian Cibier, 5e vice-président en charge des Travaux et de l'accessibilité.

Ghislaine Harscoët, 6e vice-présidente en charge du développement culturel.

Farid Mebarki, 7e vice-président en charge de la petite enfance et de l'enfance.

Jean-Marc Desplats, 8e vice-président en charge du service public d'assainissement non collectif et de l'environnement (SPANC).

Gilbert Leconte, 9e vice-président en charge de la communication et de la promotion du territoire.

### Les élus de Fontenailles participent aux différentes commissions de la Brie Nangissienne

**La commission ressources humaines** : Titulaire : Didier Picodot - Suppléant : Pascal Ramet

**La Commission santé et sport** : Titulaire : Valérie Mentec - Suppléant : Sira Samaké

**La Commission développement économique, à l'emploi, à l'insertion et au tourisme** : Titulaire : Pascal Ramet -  
Suppléante : Ghislaine Harscoët

**La Commission aménagement du territoire et des transports** : Titulaire : Philippe Lanoë – Suppléant : Nicolas Testelin

**La Commission des Travaux et de l'accessibilité** : Titulaire : Ghislaine Harscoët – Suppléant : Philippe Lanoë

**La Commission du développement culturel** : Titulaire : Ghislaine Harscoët - Suppléante : Patricia Sève

**La Commission de la petite enfance et de l'enfance** : Titulaire : Ghislaine Harscoët – Suppléante : Valérie Mentec

**La Commission du SPANC** : Titulaire : Ghislaine Harscoët – Suppléant : Pascal Ramet

**La Commission de la communication et de la promotion du territoire** : Titulaire : Nicolas Testelin – Suppléante : Catherine Calonec

**La commission des charges transférées** : Titulaire : Didier Picodot – Suppléant : Pascal Ramet

Les comptes rendus des conseils communautaires sont en ligne sur le site de la Brie Nangissienne.

### Vos démarches sur un même site



La communauté de communes de la Brie Nangissienne, la ville de Nangis et le Syndicat Pédagogique du Villefermoy ont mis en place cet espace citoyen. Un outil simple, convivial et rapide pour faciliter vos démarches concernant l'inscription de vos enfants aux différents services : pause méridienne (restauration), accueil de loisirs, Multisports... et le règlement de vos factures.

N'hésitez pas à vous rapprocher des accueils de loisirs, de votre guichet de secteur ou du syndicat pédagogique de Villefermoy pour plus d'informations !

Inscription sur <https://www.espace-citoyens.net/brienangissienne>



Les ateliers du RAM (Relais Assistants Maternels de la Brie Nangissienne) se dérouleront dans la salle des associations les vendredis de 9h30 à 11h00 :

- ◆ 20 novembre
- ◆ 27 novembre

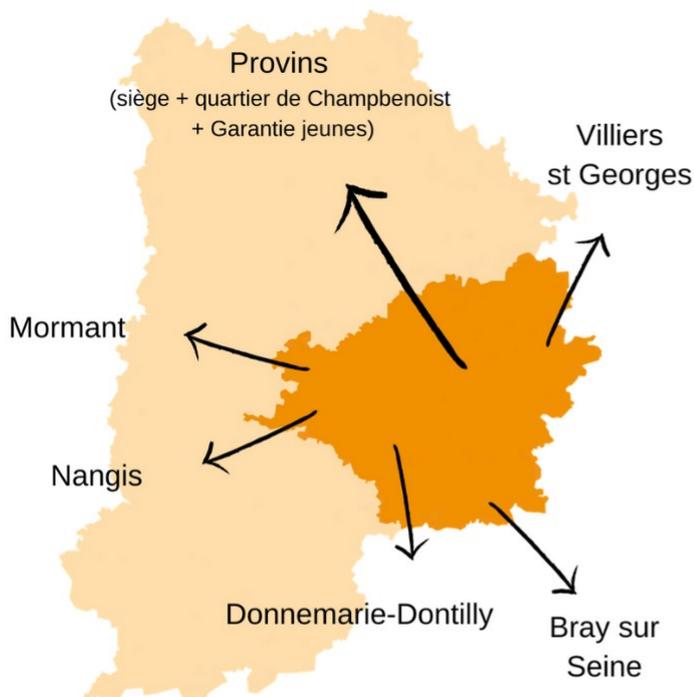
# La Mission Locale du Provinois propose aux jeunes de 16 à 25 ans :

## - De les accueillir, de les informer, de les orienter, de les accompagner dans :

- L'accès à la formation et à l'emploi dans le cadre de parcours co-construits entre jeune et conseiller;

- Des actions concourant à l'insertion professionnelle et sociale (logement, santé, citoyenneté, lutte contre les discriminations, etc.) menées directement par la mission locale ou en partenariat avec les acteurs compétents.

## Un territoire de 102 communes, dont 9 lieux d'accueil et 7 permanences :



## Des rendez-vous individuels personnalisés pour :

- Définir un projet professionnel;  
- Construire un parcours de formation;  
- Accompagner la démarche de recherche d'emploi;  
- Prendre en compte toute problématique constituant un frein à l'insertion professionnelle.

## Des ateliers collectifs sur :

- Le Compte Personnel de Formation : pour trouver des solutions de formation dès l'âge de 16 ans;  
- Le droit du travail : afin de faire connaître les obligations du salarié et de l'employeur;  
- Le sport : découverte de sports avec des professionnels et associations;  
- Eco-citoyen : collecte et tri des déchets

## Des aides spécifiques :

- Des aides à la mobilité : diagnostic, titres de transport, permis (selon certains critères);  
- Réalisation de stages en entreprises;  
- Des mesures régionales, départementales, nationales et européennes, mobilisables en fonction des besoins, des projets et des modalités d'attribution.

**Vous êtes intéressé ? Contactez-nous au : 01 60 67 04 50**



- À NANGIS, AU "SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE"  
2 RUE MARCEL PAUL, LE MARDI ET LE VENDREDI

- À MORMANT :  
LE LUNDI MATIN À LA SALLE D'ARTS PLASTIQUES  
PLACE DU 19 MARS 1962 ("PLACE CARREÉ")  
ET 1 LUNDI APRÈS-MIDI SUR 2 : AU CENTRE MEDICO SOCIAL  
(BUREAU 5), PLACE DU 19 MARS 1962 ("PLACE CARREÉ")

## Compte rendu des conseils municipaux

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés en mairie et disponibles sur le site internet de la commune.

mairiefontenailles.fr

## Etat civil

**Décès : Guy Lorendeau est décédé le 20 septembre**

**Naissances : Alexiane Guillon est née le 2 octobre**

**Hope Boquene est née le 21 octobre**

## Cérémonie du 11 novembre

Les commémorations du 11 novembre auront lieu avec seulement les élus de la commune.

## Distribution des bons d'achat par le CCAS

La distribution des bons d'achat pour nos aînés se déroulera le samedi 5 décembre à partir de 15h00.

**Ces bons devront être utilisés avant le 31 décembre 2020.**

## Investissement du Syndicat Pédagogique

Le syndicat pédagogique de Villefermoy a déposé un dossier de subvention auprès de l'éducation nationale pour bénéficier du plan « Ecole Numérique ».

Ainsi le matériel vétuste, type tableaux numériques, vidéoprojecteurs et ordinateurs dans les trois écoles pourront être remplacés. Trente tablettes seraient achetées pour les élèves.

## Règlements et civisme

### RAPPEL DE LA RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE CONCERNANT L'INTERDICTION DU BRÛLAGE

« En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine et Marne, le brûlage est formellement interdit. »

Préfecture de Seine et Marne

*« J'entretiens mon trottoir ! »*

**LA COMMUNE VOUS REMERCIE pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.**

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et /ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de l'habitation »

Règlement sanitaire départemental (art. 32).

Balayage	Désherbage
Démoussage	Elagage
Déneigement ...	

### L'utilisation des engins bruyants est réglementée

Les horaires des travaux bruyants en extérieur sont les suivants :

**Du lundi au vendredi de 8h à 20h**

**Les samedis de 8h à 12h et de 14h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

### Déjections canines

Un arrêté préfectoral oblige les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines sur la voie publique. Des sacs prévus à cet effet sont à votre disposition en mairie.

## Code de la route

Pour nos enfants et nos familles, il est important de marquer un arrêt aux « STOP », de circuler à faible allure dans notre village, de respecter les sens « interdit », de laisser la priorité aux personnes se présentant à un « passage piétons » et de ne pas stationner sur les trottoirs.



## Suspension de la campagne de calendriers des Pompiers

Suite aux décisions gouvernementales, la campagne des calendriers des sapeurs-pompiers du Sdis77 est suspendue.

Pompiers : 18      Samu : 15      Police : 17      Numéro d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114  
 Numéro d'appel d'urgence : 112      Centre anti-poison : 01 40 05 48 48      Infos coronavirus : 0 800 130 000  
 Médecins d'urgence : 0 825 747 499      Gaz sécurité et dépannage : 0 810 433 077      Enedis dépannage : 09 72 67 50 77  
 Brie Nangissienne : 01 64 01 13 82

## Mairie de Fontenailles

63 rue Maurice Wanlin

01 64 08 40 17

Astreinte : 06 08 05 01 47

mail : [mairie.fontenailles.fr](mailto:mairie.fontenailles.fr)

## Horaires d'ouverture :

**Lundi, mercredi et vendredi : 15h30-17h30**

**Mardi, jeudi : 9h00-11h00**

**Permanence des élus : le samedi de 9h00 à 11h00**

Site : [mairiefontenailles.fr](http://mairiefontenailles.fr)



Mairie Fontenailles

## Agence postale

01 60 52 66 35

Ouverte aux horaires d'ouverture de la mairie.

## Panneau Pocket

Télécharger gratuitement l'application mobile **PanneauPocket** sur votre téléphone portable et sélectionner la commune de Fontenailles.

Grâce à cette application **gratuite Panneau Pocket**, les alertes de votre commune et les panneaux d'information de votre lieu de vie vous accompagnent partout. Vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information vous concernant.

Avec **PanneauPocket**, vous pouvez aussi être informés des évènements communaux.



## Concours départemental de Tir à l'Arc

Cette année, le concours départemental s'est déroulé le dimanche 11 octobre au stade de Fontenailles.

Cette compétition, désormais installée sur notre commune, a vu concourir plus d'une centaine d'archers.



## Val's Creations Safeguards

Valdine T. a créé l'association Val's Créations Safeguards avec pour objectif d'apporter de l'aide aux organisations de défense des animaux. Elle récolte du matériel pour les animaux domestiques et organise des expositions, des marchés...

Grâce à la vente de ses créations, Valdine peut participer financièrement à la stérilisation des chats sur Fontenailles. Tél : 06 66 34 76 70



## Les associations

**Le marché de Noël prévu le dimanche 6 décembre est annulé.**

**Les ateliers « mémoire » programmés par le PRIF sont à nouveau annulés. Ils seront reprogrammés.**

*Dernières minutes*

## Vente de sapins

**Du 27 novembre au 24 décembre midi, une vente de sapins de Noël sera proposée au stade.**

**Des animations (forains, dégustations d'huitres, vin chaud offert par la commune,...) seront proposées si les conditions sanitaires le permettent. Des flyers seront distribués dans vos boîtes aux lettres.**



**Sous réserve**